

# Quelle place pour les femmes ?

La dernière matinée des journées de l'Ecole Emancipée avait pour thème « l'apport du féminisme au syndicalisme ». Beaucoup de camarades étaient déjà parti-es, dommage parce que la place des femmes reste très problématique, dans le syndicalisme en général, dans la FSU évidemment, mais aussi dans l'Ecole Emancipée. Alors, pour que chacun-e puisse en profiter, un petit compte-rendu...

**P**ascale Robert a tracé un historique de la lutte des femmes pour l'obtention de leurs droits, de la Révolution française de 1789 à nos jours<sup>(1)</sup>. Rappel bien utile pour comprendre la difficulté des militantes, à travers les différentes périodes, à se faire entendre et comprendre. Intéressant aussi de connaître les moyens d'action utilisés et l'impertinence dont ont fait preuve les figures de ce mouvement d'émancipation. Et l'histoire n'est pas finie... les droits civiques se concrétisent aujourd'hui par seulement 18 % de femmes à la nouvelle assemblée !!!

Sophie Zafari a traité, elle, des relations entre les femmes et le syndicalisme en commençant par pointer une contradiction majeure : puisque les syndicats ont vocation à défendre les intérêts de tous les travailleurs, à lutter contre les inégalités et les discriminations dans le travail, ils devraient être les structures adéquates pour défendre les droits des femmes, au moins dans la sphère professionnelle. Or ce n'est pas vraiment le cas, ces organisations ont toujours eu du mal à s'appropriier les questions féministes. Plusieurs raisons à cela : l'organisation du salariat, la tradition syndicaliste dominée par les hommes, les fondements idéologiques qui font de la lutte des classes la priorité sur toute autre lutte d'émancipation...



Quand Sophie cuisine...

## Les femmes, premières touchées

La prise en compte des caractéristiques de la situation actuelle devrait (aurait-elle ?) théoriquement renouveler et renforcer les liens entre revendications syndicales et lutte pour les droits des femmes. En effet, l'offensive néolibérale et l'accélération des processus de mondialisation ont un effet sur l'emploi des femmes :

chômage et précarité, développement du temps partiel... les femmes représentent la majorité du salariat pauvre. Une nouvelle classe ouvrière a émergé qui ne peut plus s'identifier à la seule main d'œuvre masculine des gros bastions industriels. Et les effectifs syndicaux sont en baisse : en France, 10 % des salarié-es sont syndiqué-es et probablement en-dessous de 5 % pour ce qui est des femmes (sauf dans la Fonction publique). Dans le même temps, depuis 95, il y a un renouveau des luttes de femmes et le mouvement social qui se développe s'inscrit dans un mouvement mondial dont un des objectifs est la recherche de nouveaux liens de résistance et de solidarité entre les victimes de la crise.

## Conséquence ?

Certes, les directions syndicales ont pris conscience de l'injustice que constituent les inégalités et les discriminations à l'encontre des femmes dans le monde du travail et au sein de leurs instances. Certaines ont mis en place des commissions « femmes », mais les analyses et les propositions faites dans ces commissions sont le plus souvent peu relayées à l'intérieur des organisations. Les mentalités syndicales semblent plus sensibles à l'évolution du débat public sur ces questions (parité par exemple) que...

## Et dans la FSU...

En ce qui concerne plus particulièrement la FSU, Annette Girardclos a suivi, au cours de l'année 2006/2007, plusieurs réunions d'instance de la FSU dont son congrès national afin d'analyser la place et la participation des femmes à la direction de la FSU<sup>(2)</sup>. En lien avec



Annette Girardclos et Pascale Robert.

PHOTOS : M. MIGNEAU

la commission « femmes » de la FSU, elle a mené un certain nombre d'observations et dépouillé actuellement l'enquête distribuée au congrès. Les données fournies montrent une très légère progression du nombre de femmes dans les instances CDFN (Conseil délibératif Fédéral national : 39 %) et BDFN (Bureau : 31 %) mais toujours aussi peu de femmes secrétaires des sections départementales (15 %). Du point de vue de la présence des femmes élues dans les instances, il n'y a pas de différence avec celle de leurs camarades masculins : globalement elles y prennent également la parole, mais cela varie fortement selon les sujets traités. L'étude de la composition des délégations fait apparaître qu'une majorité d'entre elles (de l'ordre de 70 %) sont majoritairement masculines et qu'il y a plus souvent des délégations entièrement composée d'hommes que des délégations paritaires !

Cette présentation a évidemment nourri le débat avec des interrogations sur la façon de faire changer les pratiques syndicales.

La discussion a aussi été marquée par l'analyse de la situation politique dont on peut penser qu'elle ne sera pas favorable aux droits des femmes, malgré des affichages en matière de parité et de nomination de femmes à des postes ministériels (Fadela Amara au côté de Christine Boutin).

A l'Ecole Emancipée aussi on a du mal à inverser « les tendances naturelles » or la lutte pour l'égalité des sexes ne peut être considérée comme un supplément d'âme dans notre projet de transformation sociale. ●

FRÉDÉRIQUE BAREAU

1) Sur le même sujet, voir les articles parus dans les revues Ecole Emancipée de septembre et octobre/novembre 2005.

2) Voir l'interview d'Annette réalisée dans le n°7 de la revue d'avril 2006, suite à la rédaction de son mémoire « Responsable syndical-e : une triple vie – L'engagement des femmes à la FSU » où elle s'était interrogée sur les difficultés des femmes à militer à la FSU.